



Fiche de données de sécurité (FDS)

SECTION 1 : IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Solus Désinfectant multi-usages 367PPM
Description	Solution Aqueuse avec chlore actif
Autres moyens d'identification	Solus, Désinfectant
Usage recommandé	Désinfectant de surfaces dures Désinfectant à large spectre Désinfectant pour hôpitaux Désinfectant transformation alimentaires
Numéro d'identification de la drogue / Biocide	02557371
Identificateur du fournisseur canadien	Les Nettoyants Solus Inc.
Adresse	12300 Rue de l'Avenir, Québec, Canada J7J 2K4
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence	Appeler le centre anti-poison le plus près

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du risque: Ce produit n'est pas considéré dangereux selon la classification canadienne.

Solus peut causer l'irritation des yeux, de la peau sensible et de la gorge. La solution étant stockée dans des bouteilles, on ne doit pas essayer de sentir ou inhaler les évaporations. Durant l'usage, sauf s'il y a de la ventilation adéquate, il peut y avoir une accumulation de vapeurs pouvant provoquer des étourdissements et des nausées. L'ingestion de la solution peut provoquer une irritation de la gorge et du tube digestif.

Autres dangers : Une utilisation non conforme aux instructions ou le mélange avec d'autres produits de nettoyage ou produits chimiques peut entraîner des réactions chimiques imprévisibles, une diminution de l'efficacité du produit ou la formation de substances irritantes. Éviter tout contact inutile avec les yeux. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une légère irritation chez les personnes sensibles.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Solus contient des composés de chlore actif, dont principalement l'acide hypochloreux (HClO) à partir de chlorure de sodium par électrolyse.

Ingrédients Principaux	Symbole	No CAS	Wt%
Chlorure de sodium	NaCl	7647-14-5	0,5%
Hypochlorite	ClO-	7790-92-3	0,0367%
Eau	H ₂ O	7732-18-5	Balance

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures nécessaires selon les différentes voies d'exposition:

- **Respiratoire** Amener la personne à l'air frais. Si des symptômes tels qu'une irritation respiratoire, des étourdissements ou des nausées persistent, consulter un médecin.
- **Cutanée** Rincer abondamment à l'eau. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.
- **Oculaire** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes. Retirer les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à enlever. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- **Orale** Rincer la bouche avec de l'eau. Boire un verre d'eau. Ne pas faire vomir sauf sur avis d'un professionnel de la santé. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés):

Peut provoquer une irritation légère et temporaire des yeux, de la peau ou des voies respiratoires.

Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, s'il y a lieu:

Traiter selon les symptômes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

SECTION 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Aucune mesure de lutte contre les incendies n'est requise. Solus est une solution aqueuse et incombustible.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence:

Éviter tout contact inutile avec les yeux. Assurer une ventilation adéquate lors du nettoyage de déversements importants. Porter un équipement de protection approprié selon les conditions d'utilisation.

Méthodes pour le nettoyage :

Contenir le déversement si cela peut être fait sans risque. Absorber à l'aide d'un matériau inerte ou essuyer avec un matériau absorbant approprié. Nettoyer la zone avec de l'eau. Éliminer les déchets conformément à la réglementation applicable.

Précautions environnementales : Aux concentrations normales d'utilisation, le produit ne devrait pas présenter de risque important pour l'environnement. Toutefois, éviter les rejets importants dans les égouts, les cours d'eau ou les milieux aquatiques.

SECTION 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention:

Assurer une bonne ventilation lors de l'application sur les surfaces. Pour ceux qui ont la peau sensible, veuillez utiliser des gants lors de l'application sur des surfaces.

Conditions de sécurité relatives au stockage (y compris matières incompatibles):

Conserver dans son contenant d'origine, hermétiquement fermé, dans un endroit propre, sec et bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver à température ambiante (environ 15 à 25 °C). Éviter le gel ainsi que l'exposition prolongée à des températures élevées. Assurez-vous que les contenants sont scellés en tout temps lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Ne pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage ou produits chimiques sans avoir préalablement vérifié leur compatibilité. Toujours suivre les instructions d'utilisation du fournisseur. Selon le matériau, sa composition, son état, sa finition, les contaminants présents, le temps de contact, la fréquence d'utilisation, les conditions environnementales et les méthodes d'application, des effets tels que la corrosion, l'oxydation, la décoloration ou la détérioration de certaines surfaces peuvent survenir. Vérifier la compatibilité sur une petite surface avant une utilisation généralisée.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètre de contrôle, notamment les lignes directrices relatives à l'exposition professionnelle ou valeurs limites biologiques et l'origine de ces valeurs:**

Le produit ne contient aucune substance nécessitant une valeur limite d'exposition professionnelle aux concentrations présentes.

Mesures d'ingénierie appropriées:

Aucune mesure particulière n'est normalement requise dans les conditions normales d'utilisation. Assurer une ventilation adéquate lorsque le produit est utilisé dans des espaces clos ou insuffisamment ventilés.

Mesures de protection individuelle (p. ex. l'équipement de protection individuelle):

Protection des yeux : Lunettes de sécurité recommandées lorsque des éclaboussures sont possibles.

Protection des mains : Le port de gants de protection appropriés est recommandé lors d'une exposition prolongée ou répétée ou pour les personnes ayant la peau sensible.

Protection respiratoire : Généralement non requise dans des conditions normales d'utilisation. Utiliser une protection respiratoire appropriée si une ventilation adéquate ne peut être assurée.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains après manipulation. Éviter tout contact inutile avec les yeux.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

• Apparence (état physique, couleur, etc.)	Transparent, liquide incolore (comme l'eau)
• Odeur	Odeur de chlore légère
• pH	5.0-7.0
• Point de fusion/point de congélation	0°C
• Point initial d'ébullition/domaine d'ébullition	100°C
• Densité relative	Approximativement 1000 kg/m ³ à 20°C
• Solubilité	100% dans l'eau
• Potentiel d'oxydo-réduction (ORP)	+600 à +1200 mV
• Température d'auto-inflammation	Pas applicable
• Point d'éclair	Pas applicable
• Taux d'évaporation	Pas applicable
• Inflammabilité (solide; gaz)	Pas applicable
• Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Pas applicable
• Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Pas applicable

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

• Réactivité	Pas réactive
• Stabilité chimique	La solution est stable lorsqu'elle est utilisée conformément aux instructions du fournisseur
• Risques de réactions dangereuses	Aucun connu
• Conditions à éviter	Aucun connu
• Matières incompatibles	Aucun connu
• Produits de décomposition dangereux	Aucun connu

Matières incompatibles : Éviter le mélange avec les acides forts, l'ammoniac, les composés ammoniacaux, les agents réducteurs, le peroxyde d'hydrogène, les oxydants puissants ainsi que tout autre produit chimique dont la compatibilité n'a pas été vérifiée. De tels mélanges peuvent entraîner une diminution de l'efficacité du produit, provoquer des réactions chimiques ou produire des sous-produits irritants. Certains matériaux ou alliages peuvent également être affectés selon leur composition et les conditions d'utilisation. Vérifier la compatibilité avant application.

Éviter le gel, les températures excessives, l'exposition prolongée à la lumière directe du soleil ainsi que toute contamination du produit.

SECTION 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Aucun effet toxique grave n'est connu dans les conditions normales d'utilisation prévues. Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation temporaire. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une légère irritation chez les personnes sensibles. L'inhalation de brouillards ou de vapeurs dans un espace mal ventilé peut entraîner une irritation temporaire des voies respiratoires.

SECTION 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Écotoxicologie
• Persistance et dégradation
• Potentiel bioaccumulatif
• Mobilité dans le sol
• Autres effets nocifs | <p>Avec une perte éventuelle de l'activité du chlore, le produit ne devrait pas être toxique pour l'environnement. Aucune donnée de test n'est disponible.</p> <p>Le produit devrait être biodégradable. Aucune donnée de test n'est disponible.</p> <p>Pas de bioaccumulation attendue. Aucune donnée de test n'est disponible.</p> <p>Les données de test ne sont pas disponibles</p> <p>Pas connu</p> |
|--|--|

SECTION 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Éliminer le produit, son contenant et tout résidu conformément aux exigences fédérales, provinciales et municipales applicables.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit n'est pas réglementé comme marchandise dangereuse pour le transport selon le TMD (Canada), le DOT (États-Unis), l'IMDG ou l'IATA.

Transporter le produit dans son contenant d'origine, bien fermé, à température ambiante, à l'abri du gel, des températures excessives et de la lumière directe du soleil afin de préserver sa stabilité.

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Ce produit n'est pas réglementé par le système canadien d'informations sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Néanmoins, cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément aux règlements sur les produits dangereux du Canada.

Solus Désinfectant Polyvalent (367 ppm) est enregistré auprès de Santé Canada sous le Numéro d'Identification du Médicament (DIN) 02557371, garantissant sa conformité aux réglementations canadiennes sur les désinfectants. Pour toute documentation réglementaire supplémentaire ou information sur les certifications, veuillez contacter Les nettoyeurs Solus Inc.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont fournis de bonne foi et sont fondés sur les connaissances disponibles à la date de préparation. Ils décrivent les exigences de sécurité relatives au produit et ne constituent pas une garantie de performance dans toutes les conditions d'utilisation. Les utilisateurs sont responsables de vérifier la compatibilité du produit avec les matériaux, les surfaces, les équipements et tout autre produit chimique avant utilisation. Lorsqu'une compatibilité n'a pas été établie, un essai préalable sur une petite surface est recommandé. Les Nettoyeurs Solus Inc. ne peut être tenue responsable des dommages résultant d'une utilisation non conforme aux instructions, d'un mauvais usage, d'un mélange avec des produits incompatibles ou d'une utilisation dans des conditions qui n'ont pas été validées par le fournisseur.

Date de préparation de la FDS: Le 29 Juillet 2026.